COMMANDEMENT DE LA FORMATION DE L'ARMÉE DE TERRE : division formation ; bureau continuum de la formation.
CIRCULAIRE N° 5764/DEF/CoFAT/DF/BCF/EMS modifiant la circulaire n° 2027/DEF/CoFAT/DF/BCF/EMS du 22 février 2007 (BOC/PT 16, texte n° 59) relative à l'admission à l'école d'état-major en 2007 au titre du diplôme d'état-major.
Du 13 juin 2007
NOR D E F T 0 7 5 1 2 6 0 C
Texte modifié :
Circulaire n° 2027/DEF/CoFAT/DF/BCF/EMS du 22 février 2007 (BOC n°16, texte n° 59.)
Référence de publication : BOC N°20 du 27 août 2007, texte 42.

_____ Bulletin officiel des armées _____

Bulletin officiel des armées
La circulaire n°2027/DEF/CoFAT/DF/BCF/EMS du 22 février 2007 est modifiée comme suit :
Dans l'annexe II. DATES DES SESSIONS DES MODULES DE SPÉCIALITÉS.
Au lieu de :
« Domaine « RENS » au centre d'enseignement et d'études du renseignement de l'armée de terre (CEERAT)
1re session : du 26 novembre 2007 au 21 décembre 2007 ;
2e session : du 21 avril 2008 au 16 mai 2008. »
Lire:
« Domaine « RENS » au centre d'enseignement et d'études du renseignement de l'armée de terre (CEERAT)

2e session : du 21 avril 2008 au 23 mai 2008. »

1re session : du 26 novembre 2007 au 21 décembre 2007 ;

Le général de corps d'armée, commandant de la formation de l'armée de terre,

Pierre GARRIGOU-GRANDCHAMP.